

RAPPORT JAAKKO PÖYRY

AUDIENCE PUBLIQUE DU 2 DÉCEMBRE 2003
(Edmundston, N.-B.)

ÉVALUATION DE LA GESTION DES FORÊTS PUBLIQUES
AU NOUVEAU-BRUNSWICK

**ANALYSE CRITIQUE DU RAPPORT JAAKKO POYRY
ET PROPOSITIONS**

par

Jean-Marie Binot, ing. f., Ph.D.

1. En guise d'introduction ...

Ingénieur forestier (1975)

Doctorat en foresterie (1985)

Professeur-chercheur en foresterie depuis 1985

Intervention dans le cadre de ces audiences faite en tant que citoyen, co-utilisateur et co-proprétaire de la forêt publique

Opinions basées sur une longue pratique forestière

Note : Mes prises de position dans ce dossier reflètent mes opinions personnelles et n'engagent, en aucune façon, l'institution pour laquelle je travaille.

2. Le Nouveau-Brunswick : à la croisée des chemins

- risques de ruptures de stock appréhendés
- besoins exprimés par l'industrie : accroître l'approvisionnement en bois
- repenser la gestion des terres forestières

Ces audiences constituent une OCCASION EXCEPTIONNELLE DE :

- faire le point de la situation
- identifier les forces et faiblesses de différents scénarios
- établir des ajustements éventuels (gestion)
- permettre aux bénéficiaires (ou utilisateurs) des **différentes** ressources de la forêt de faire valoir leurs points de vue

3. Ce que le rapport Jaakko Pöyry dit ...

- Niveau d'approvisionnement des terres forestières : insuffisant pour soutenir les besoins industriels
- Sources d'approvisionnement des industries : forêt privée et forêt publique
- Rôle important du secteur public
- Pourcentage important de forêts soustrait à l'utilisation : 30 % (z. prot. spéc.)
- Au N.-B : approvisionnement en bois n'est pas l'objectif prioritaire
- Modèle finlandais : permettrait de doubler l'approvisionnement à long terme en conifères

4. Ce que le rapport Jaakko Pöyry ne dit pas ...

- la plupart des forêts finlandaises sont détenues par des citoyens privés
- il y a 400 000 propriétaires forestiers en Finlande
- les traitements forestiers (coupes, éclaircies, ...) sont appliqués sur un bloc à la fois
- la taille moyenne d'un bloc est de **2 hectares** ! (coupe à blanc au N.-B. !!!)
- la foresterie finlandaise est généralement appelée "foresterie familiale" : foresterie à petite échelle assurée par des unités familiales
- le gouvernement finlandais contrôle et influence tous les aspects de la foresterie

Source : Ministère de l'agriculture et de la forêt, Finlande (2001)

5. Approches proposées par le rapport Jaakko Pöyry

- Augmentation des plantation (40 % >< 21 % actuellement)
- Réduction de l'éclaircie précommerciale (18 % >< 24 % actuellement)
- Maintien niveau coupes à blanc au niveau actuel
- Feuillus : statu quo car approvisionnement satisfait à la demande
- Mise en valeur des zones de gestion spéciales
 - réduction de la superficie
 - permettre coupe totale plutôt que c. partielle (en partie)
- MRNE : réduire la duplication au niveau gestion des forêts
 - comment ? → utilisateurs des ressources en font l'aménagement;
 - le MRNE est confiné à un rôle de vérificateur

6. Analyse critique

6.1 Maintien du niveau de coupe à blanc

- ✘ Impacts écologiques selon la superficie coupée à blanc (microclimat, chablis, etc.)
- ✘ Cette pratique n'encourage en rien la pratique de coupes de **régénération** (coupe de récolte vs coupe de régénération)
- ✘ Selon la superficie, elle ne favorise pas la régénération naturelle

Le rapport J. P. ne semble nullement s'émouvoir des inquiétudes des citoyens à ce sujet !

6.2 Augmentation du reboisement (passer de 20 % à 40 %)

- ✘ risques associés à la monoculture
(sols, vulnérabilité insectes et maladies)

- ✘ plantations : compétition notamment par feuillus intolérants !!!

réponse ? → application de phytocides ??? (QC : interdiction !!)

- ✘ changement drastique du faciès de la forêt

(peuplement plurispécifique → peuplement **monospécifique**)

Bon nombre de gouvernements ont pris conscience de l'importance de la biodiversité. Pas les auteurs du rapport J.P. !

6.3 Réduction des éclaircies précommerciales

- ✘ Pourquoi alors que, selon résultats de recherche disponibles, :
 - ➔ il faut favoriser les éclaircies précommerciales
 - ➔ leur annulation ou report réduira la production ligneuse à moyen et long termes

6.4 Éclaircies commerciales

- ✘ Pas un mot dans le rapport !?!?

- ✘ Tous les travaux de recherche démontrent que la pratique de l'éclaircie commerciale augmente la production utile de bois (récupération de la mortalité, tiges à valeur ajoutée)

8. Cadre de réflexion : quel horizon ?

Yvon Poitras (26/02/2003)

Conférence à la Faculté de foresterie

“ L’industrie forestière traverse des moments difficiles. Le marché des pâtes et papiers ainsi que celui du bois de sciage s’effondrent”

En foresterie : nos décisions d’aujourd’hui nous engagent pour les 40, 75 ou 100 prochaines années !!!

_ Est-il justifié, en 2003, d’investir massivement (énergie, argent, ressources humaines, ...) dans des secteurs qui, demain peut-être, ne seront peut-être plus porteurs ? Ne faut-il pas, au contraire, diversifier nos investissements ?

_ La solution à “nos problèmes” consiste-t-elle à augmenter la possibilité annuelle ($m^3/ha/an$) de coupe de 10 ou 20 % ?

9. Recommandations

_ Recommandation # 1
PRUDENCE ET RÉFLEXION !

Nos décisions auront un impact considérable sur la forêt, notre milieu de vie, l'économie de demain

Les recommandations du rapport J.P. sont-elles les plus judicieuses ?

Sont-elles porteuses d'avenir ?

Sommes-nous prêts à vivre les changements proposés ?

Prenons nos décisions sur une base objective, réfléchie, rationnelle.

9. Recommandations (suite)

_ Recommandation # 2

OPTIMISATION DES RESSOURCES

Ex : le cas des feuillus

Notre forêt feuillue est profondément dégradée !

J.P. propose le statu quo sous prétexte que “l’offre satisfait la demande”

Quelle leçon tirons-nous de l’histoire ? La surexploitation des conifères ne nous a-t-elle rien appris ?

Diversifions nos produits forestiers, valorisons cette forêt feuillue, visons la qualité !

9. Recommandations (suite)

_ Recommandation # 3

PENSONS COURT, MOYEN ET LONG TERMES !

Aujourd'hui, l'éclaircie précommerciale, les premières coupes de jardinages, les coupes progressives sont peu, pas ou mal pratiquées sous prétexte que cela ne rapporte rien dans l'immédiat.

Certains travaux sylvicoles sont des **investissements** (retour à moyen terme).

Incidentement, le rapport J.P. ne fait aucune allusion au suivi sylvicole à moyen et long termes (ex : éclaircies commerciales, coupes de régénération).

9. Recommandations (suite)

_ Recommandation # 4

INVESTIR EN RECHERCHE !

Aujourd'hui, beaucoup de questions restent sans réponses. Il nous faut prendre des décisions sur des informations inexistantes ou très partielles.

Le gouvernement du Québec a créé des fonds de recherche très substantiels.

Au Québec, un chercheur universitaire peut compter sur des subventions annuelles de l'ordre de 50 000 à 200 000 \$. Au Nouveau-Brunswick, le chercheur qui a un budget annuel de recherche de 10 000 \$ atteint le nirvana !

9. Recommandations (suite)

_Recommandation # 5

ETRE INNOVATEUR ET CRÉATIF !

➔ La solution : un produit à valeur ajoutée

Que vaut-il mieux choisir :

Accroître la possibilité de coupe de 20 % afin d'augmenter les bénéfices de 20 % ?

Générer un produit à valeur ajoutée en vue d'augmenter notre bénéfice de 100, 300 ou 400 % ?

Exemple : le cas de l'élagage

L'élagage artificiel des branches

- _ Production d'un bois de très haute qualité
- _ Permet d'occuper une niche particulière
- _ Pour générer un bois à très haute valeur ajoutée
- _ Afin de diversifier notre production
- _ Permet d'augmenter substantiellement l'emploi en foresterie

10. Conclusions

- _ Visons la **qualité** plutôt que la quantité
- _ Pensons davantage “**valeur ajoutée**”
- _ Appliquons **une plus large palette** de traitements sylvicoles
 - éclaircie précommerciale
 - éclaircie commerciale
 - coupes de **régénération** plutôt que coupes de récolte
- _ Pensons non seulement court terme mais aussi **moyen et long termes**
- _ Soyons proactifs et innovateurs
 - pensons “demain” et non pas “hier amélioré”
 - occupons une ou des niches très concurrentielles

Les forêts ne nous appartiennent pas.

Elles nous sont prêtées.

Nous en héritons de nos parents

Nous aurons à les transmettre à nos enfants.

Auteur : ?